

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8^{ème}
Nom de site	MATHURINS BIS	Numéro	34805U5
Adresse du site	17, rue de l'Arcade	Hauteur	R+7 (32,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/01/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	31/01/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/03/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 110° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 10°</i>
Estimation	10° < 3 V/m ; 110° < 3 V/m ; 250° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 6
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes		

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à implanter 6 antennes panneaux dont 3 antennes panneaux inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	28,6 m azimut 10° ; 31,2 m azimuts 110° et 250° pour les actives 30,1 m azimut 10° ; 32,7 m azimuts 110° et 250° pour les inactives

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



	Azimut 10°	Azimut 110°	Azimut 250°
Niveau maximal	Entre 2 et 3 V/m	Entre 2 et 3 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.50m	19.50m	19.50m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 10°



AZIMUT 110°



AZIMUT 250°

